

SEVOM

Projet de phytoépuration
avant rejet en milieu naturel
2 juillet 2024



Fiche d'identité de l'ISDND

Localisation :	Quartier Barlatier 26300 ROCHEFORT SAMSON
Date de création :	22 décembre 1977
Arrêt d'exploitation :	1 ^{er} janvier 2004
Déchets traités :	60% d'OMR ; 20 % DIB et 20 % d'inertes
Quantité enfouie :	522 000 tonnes
Surface :	4,1 ha de terrain
Autorisation :	AP n°03-3191 du 15/07/2003



Gestion d'une ISDND

L'ISDND est un ensemble de casiers creusés dans le sol et étanchéifiés. La dégradation des matières enfouies se poursuit même après l'arrêt d'exploitation.

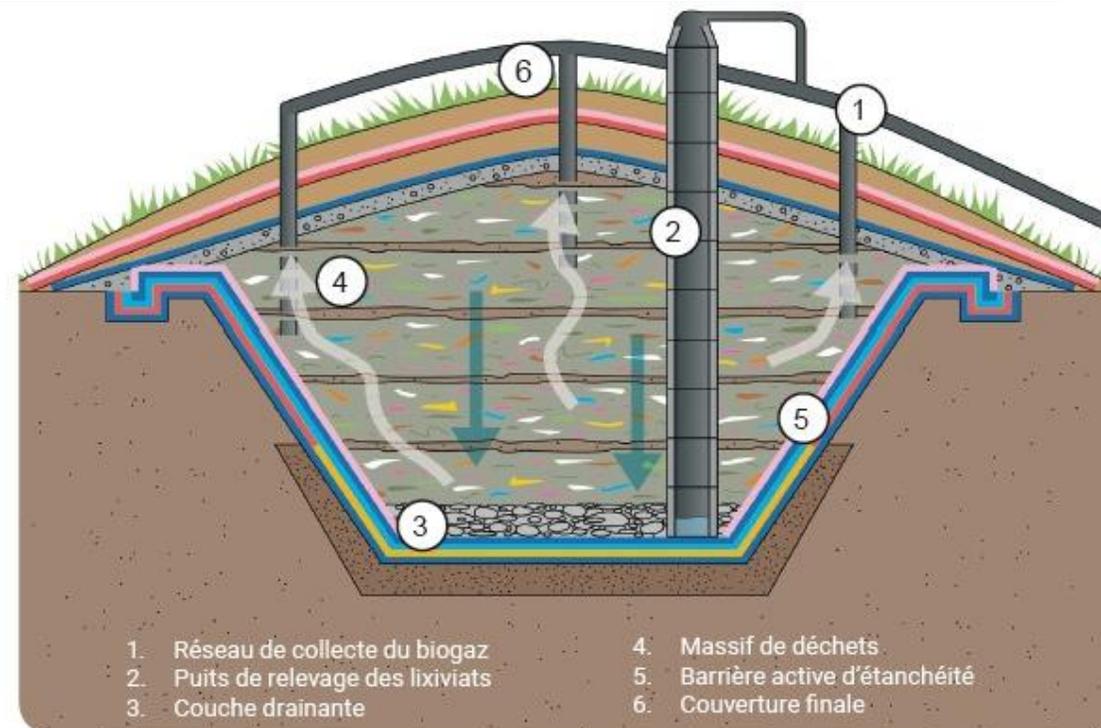
Celle-ci génère deux sous-produits :

Les lixiviats : Ils résultent de la percolation des eaux pluviales au travers du massif de déchets. Ils sont chargés en matière organique et en polluants divers.

Ils sont récupérés gravitairement et stockés dans deux bassins étanche puis évacués et traités à la station de traitement des eaux usées de Romans sur Isère.

Le biogaz : Il est produit par la fermentation anaérobie (fermentation en l'absence d'oxygène) des déchets. Ce gaz est riche en méthane. Il est collecté par puits de dégazage et canalisé par un réseau afin d'être brûlé par une torchère.

Au fur et à mesure de la dégradation des déchets, le biogaz produit s'est appauvri et ne nécessite plus un traitement par torchère. La gestion s'effectue en mode passif.



Coupe de profil d'un casier



Gestion des lixiviats

Traitement : Ils sont récupérés gravitairement et stockés dans deux bassins étanche puis évacués et traités à la station de traitement des eaux usées de Romans sur Isère.

Quantité :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Quantité de lixiviats produits (m3)	2447	2939	2087	1613	3081	1548	1308

Qualité : Dans le cadre de l'AP du 15/07/2003, il n'est pas demandé d'analyse sur les lixiviats durant la post-exploitation. Toutefois la SEVOM fait réaliser un suivi régulier de la qualité des lixiviats du site.

Ce suivi montre une baisse des concentrations des différents éléments et une amélioration progressive de la qualité chimique de l'eau. Ces concentrations sont aujourd'hui (et depuis décembre 2018) inférieures aux seuils de l'Arrêté Ministériel de 2016 définissant les limites des concentrations pour un rejet des lixiviats en milieu naturel. (Ex : DCO, DBO5, MES et azote global)



Demande d'autorisation de rejets des lixiviats

La SEVOM a mandaté le bureau d'études Géo+ Environnement pour étudier l'impact d'un rejet des lixiviats dans le milieu naturel.

Le dossier de porter à connaissance (PAC) a été adressé aux services de la DREAL le 1^{er} décembre 2023. Il est encore à l'étude après l'envoi de compléments d'information.

Les conclusions de l'étude sont les suivantes :

- Eaux souterraines et superficielles : modification du débit du ruisseau de la Guignardière négligeable et altération de la qualité des eaux contrôlée ;
- Milieux naturels : faible dégradation potentielle des conditions de vie dans le lit du cours d'eau et ses abords immédiats ; cependant, absence d'espèce patrimoniale (Ecrevisse à pattes blanches) ;
- Qualité de l'air : émissions odorantes confinées au site ou très localisées.



Présentation du traitement par phytoépuration

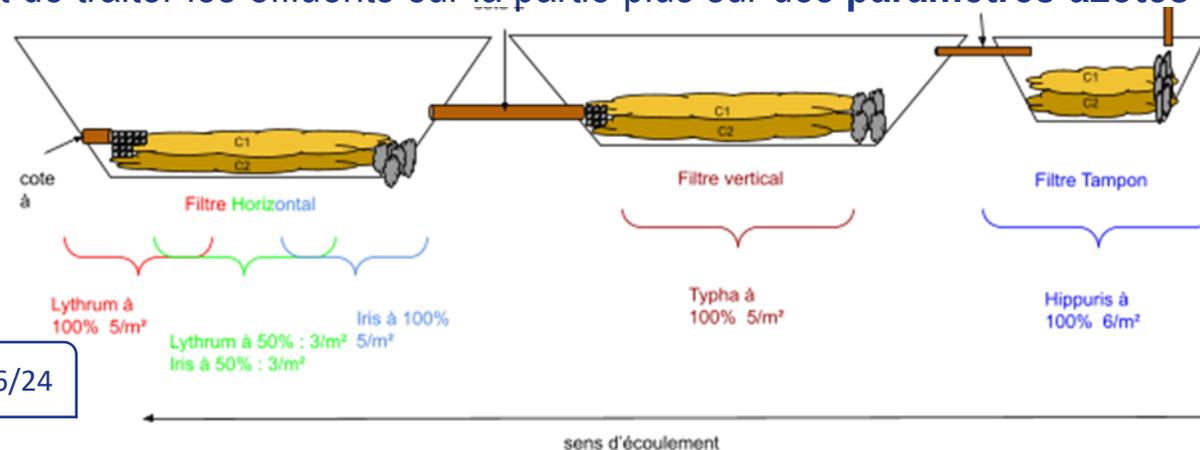
Afin d'améliorer la qualité de l'effluent rejeté dans le milieu naturel, tout en se projetant vers une gestion autonome du site après la post-exploitation, la SEVOM propose d'ajouter une phytoépuration avant rejet au milieu naturel. Ce traitement ne nécessite pas d'intervention humaine dans son fonctionnement après sa mise en place, outre un contrôle du bon fonctionnement.

Le process :

La phytoépuration comportera trois types de filtre, la première partie du filtre sera un filtre tampon (FT) composé d'un lit planté d'Hippuris vulgaris permettant **d'abattre la DCO et une partie des paramètres azotés**.

La seconde partie du filtre sera un filtre vertical (FV) composé d'un lit planté de Typha angustifolia permettant une **filtration de la MES et d'abattre la DCO**.

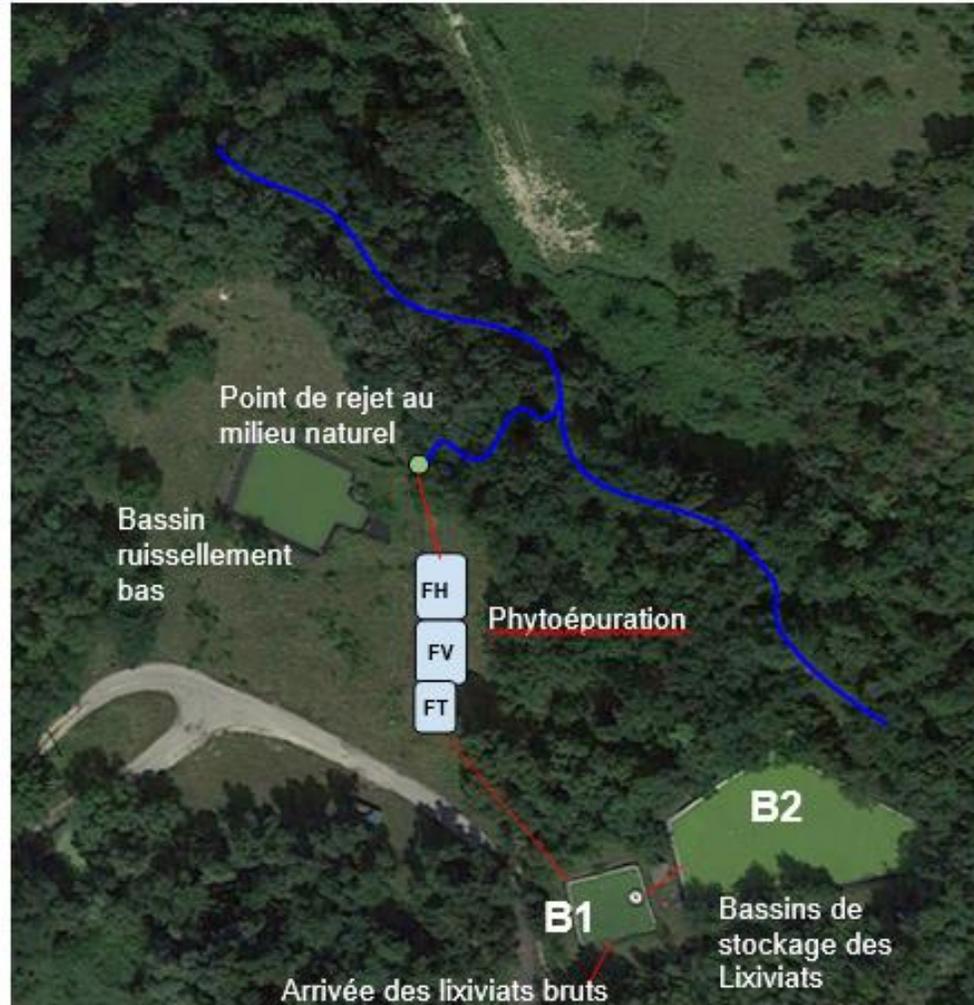
La troisième partie du filtre sera un filtre horizontal (FH) avec un lit planté d'Iris pseudacorus et de Lythrum salicaria répartie de la façon suivante 100% de Lythrum salicaria puis 50/50 d'Iris pseudacorus et de Lythrum salicaria et en fin de filtre 100% d'Iris pseudacorus ce filtre a pour but de traiter les effluents sur la partie plus sur des **paramètres azotés et phosphorés**.



Présentation du traitement par phytoépuration

Implantation du projet de phytoépuration

-  Surverse d'écoulement des lixiviats
-  Ruisseau de la Guignardière
-  Point de rejet des lixiviats
-  Filtre Tampon
-  Filtre Vertical
-  Filtre Horizontal



Typha angustifolia / Strate 2



Iris pseudacorus / Strate 2